

L'École des Premières Lettres

Calcul des versements des frais de scolarité pour l'année 2017-2018

PRÉSCOLAIRE-5 ANS

	Dates des paiements	Scolarité + Surveillance midi 3540 \$	Scolarité + Garderie (1250\$) 4790 \$
2 versements	24 août 2017	1770	2395
	24 janvier 2018	1770	2395
4 versements	24 août 2017	885	1196
	5 octobre 2018	885	1198
	5 janvier 2018	885	1198
	5 avril 2018	885	1198
8 versements	24 août 2017	460	625
	5 octobre 2017	440	595
	5 novembre 2017	440	595
	5 décembre 2017	440	595
	5 janvier 2018	440	595
	5 février 2018	440	595
	5 mars 2018	440	595
	5 avril 2018	440	595

Les chèques doivent être remis la journée des fournitures scolaires.

Pour toute autre modalité de paiement, veuillez communiquer avec le service de comptabilité.

NOUS VOUS REMERCIONS DE PRÉPARER VOS CHÈQUES À L'AVANCE.

Pour tout changement de date à vos chèques postdatés, veuillez communiquer avec le service de comptabilité au moins 5 jours ouvrables à l'avance.

Des frais de 40,00\$ seront ajoutés au compte pour tout chèque retourné.